



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : REIMS

Établissement : Université de Reims - Champagne-Ardenne

Demande n° S3LP120002910

Dénomination nationale : Management des organisations

Spécialité : Administration et gestion des entreprises de l'économie sociale

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2004, cette licence est portée par l'UFR des sciences économiques, sociales et de gestion, en association avec l'UFR de droit et science politique, et en partenariat avec le lycée Jean Talon de Châlons en Champagne. Les enseignements semblent se dérouler sur Reims, Troyes et Châlons. Ouverte exclusivement en alternance, elle accueille principalement un public de formation continue. Son objectif est de former des professionnels (élus et salariés) susceptibles de prendre des décisions dans le domaine de l'économie sociale (associations, coopératives, mutuelles...). Cela induit l'acquisition de compétences en gestion comptable et financière, gestion des ressources humaines, droit, gestion de projet. Les métiers visés sont ceux de directeur-adjoint, chef de service, chef de projet, dans des entreprises de l'économie sociale. Son attractivité semble limitée (effectifs variables et en baisse) mais le recrutement est diversifié.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	18 (13-25)
Taux de réussite	90 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	7 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	38 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	31 %
Pourcentage de diplômés en emploi (promotion 2008 à 24 mois, 2009 à 12 mois et 2010 à 3 mois)	5/11, 9/14 5/11

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier fourni est très complet et au-delà du bilan, il présente non seulement les modifications apportées à la nouvelle version de la formation mais aussi la recombinaison de l'offre dans ce domaine : création d'une nouvelle licence professionnelle et mutualisation-passerelle avec la licence générale. Ces modifications sont en adéquation avec certaines remarques de l'auto-évaluation, conduite avec rigueur.

Cette formation soulève de sérieuses questions quant à son devenir, même si elle présente d'évidentes qualités. Elle correspond d'abord à une demande sociale incontestable et le judicieux tableau présentant l'intégration des partenaires dans la genèse, l'évolution et le fonctionnement de cette spécialité, le prouve. L'intégration dans le tissu professionnel est incontestable, les partenariats sont nombreux, diversifiés et de qualité. Le projet pédagogique est cohérent avec les objectifs de la formation, même si on peut considérer que la dimension « métier » n'est pas suffisamment affirmée par rapport à une approche insistant sur les responsabilités occupées ; il est vrai que les emplois visés regroupent souvent plusieurs métiers.

L'équipe pédagogique est solide, compétente et investie. On peut néanmoins penser que la part d'enseignements assurés par les professionnels est encore un peu insuffisante en volume ou en diversité, malgré la forte augmentation déjà mise en œuvre. Les modes d'enseignements retenus sont excellents pour une licence accueillant un fort public de formation continue : alternance, modularité. Les très bons taux de réussite montrent la pertinence de ces choix.

Malheureusement, deux éléments viennent brouiller cette bonne image : la licence a du mal à trouver son public et à insérer professionnellement ses diplômés. Même s'il manque des données précises sur l'attractivité, on perçoit bien à travers la variation des effectifs et les remarques du document d'auto-évaluation que cette formation n'a pas un rayonnement suffisant, en particulier pour le public de formation initiale. Autre raison possible : le mode de formation en alternance pourrait décourager, par ses contraintes, un étudiant venant de formation initiale. Dans tous les cas, cela fragilise cette spécialité. Ce manque d'attractivité peut également provenir d'une insertion professionnelle décevante, donnant une image négative de la formation. S'il faut louer le très gros travail de suivi réalisé par les responsables de la licence, la masse de tableaux fournis (dont la méthodologie n'est pas toujours clairement exposée) brouille un peu l'image.

Au final, l'insertion professionnelle est médiocre -même si les spécificités du milieu professionnel et le contexte actuel imposent la nuance- avec des taux environnant 50 % et des poursuites d'études de l'ordre de 20 %. Une enquête récapitulative sur soixante-cinq diplômés donne des valeurs un peu plus favorables avec quarante-cinq diplômés insérés (rapporté aux seules personnes ayant répondu cela donne 85 %). La liste des emplois occupés montre une bonne adéquation emploi-formation. Il faut souligner qu'une bonne partie des poursuites d'études est réalisée à travers l'intégration dans une licence générale ou des préparations de concours. Au niveau national, l'état actuel de l'économie sociale, largement dépendante des subventions publiques, s'explique par l'évolution des subventions publiques lors des révisions générales des politiques publiques.

Notons que l'équipe pédagogique, le conseil de perfectionnement (qui pourrait être plus fréquemment sollicité) et la composante ont pris la mesure de ces difficultés et proposent des modifications de contenu de la formation, mais aussi dans l'offre de formation globale du domaine. Il est espéré qu'elle permettront de pérenniser une licence à la fois, utile et de qualité, peinant à s'affirmer dans le contexte actuel peu favorable.

- Points forts :
 - Une forte implication dans le tissu local (et clairement présentée).
 - Des modalités de formation adaptées aux objectifs (alternance, modularité).
 - De bons taux de réussite.
 - La volonté d'apporter des solutions aux points faibles de la formation.

- Points faibles :
 - Une insertion professionnelle décevante.
 - Une participation encore insuffisante des professionnels dans l'enseignement.
 - Un certain manque de lisibilité de la spécialité (forte mutualisation des enseignements avec d'autres formations, démarche métier peu affirmée).
 - Une attractivité apparemment limitée, conduisant à un effectif parfois très faible.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Les modifications d'enseignements proposées sont judicieuses mais on peut craindre qu'elles ne suffisent pas à développer l'attractivité de cette licence. Il conviendrait peut-être de mieux l'afficher en termes de métiers pour la rendre plus lisible. En ce sens, la création d'une nouvelle licence professionnelle, en parallèle, pourrait jouer un rôle positif en séparant mieux les publics. On peut aussi craindre que la concurrence et l'importance des mutualisations entre trois formations, dont une licence générale, ne soient guère favorables à l'identification de la spécialité. L'affirmation identitaire devrait s'appuyer sur un renforcement des partenariats (grâce à leurs formalisations), sur la mobilisation des partenaires pour en assurer la valorisation et par une plus forte implication des professionnels dans l'enseignement en volume et en compétences (intervenants de terrain).